

Bachelier en gestion hôtelière orientation : arts culinaires

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| Espagnol III | | | |
|--|---|-----------------|-----------|
| Code | ECHA3B68CLE | Caractère | Optionnel |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Angélique LEBLOND (angelique.leblond@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour objectif de développer l'apprentissage de la langue espagnole en vue de s'insérer dans le monde professionnel du tourisme et de l'hôtellerie

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle
- 2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »
- 2.4 Négocier avec les différents interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à la gestion hôtelière**

- 3.1 Rechercher et exploiter les sources d'informations pertinentes pour ses différentes activités

Acquis d'apprentissage visés

Communiquer en espagnol à l'oral et à l'écrit dans le contexte des tourisms spécifiques (thermal, neige,oenologique et/ou gastronomique...), de l'accueil clientèle et de la présentation d'entretien d'embauche

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECHA3B68CLEA Monde du travail ESP III

24 h / 2 C

(opt.)

Contenu

Thématiques: les transports, les tourisms spécifiques,l'entretien d'embauche, le CV et la lettre de motivation

Démarches d'apprentissage

Lecture,expression orale interactive,exposés théoriques, écoute de documents informatifs ciblés

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi d'exercices individuels d'application

Sources et références

Articles de presse, sites internet professionnels, documents de TVE

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

M.DE PRADA,P.MARCE,M BOVET,Entorno turístico,Ed Edelsa, Madrid,2016

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1, l'examen oral représente 60% et l'examen écrit représente 40% (totalité du Q1 = 100%).

Au Q3, l'examen oral représente 60% et l'examen écrit représente 40% (totalité du Q3 = 100%).

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe + Exo | 100 | | | Exe + Exo | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).